

# Charte sur le portail des connaissances en Agroécologie

## A quoi sert cette charte ?

- Formuler les valeurs partagées par les partenaires à l'initiative du portail
- Valider ou refuser l'entrée d'un nouveau contributeur (au sein du référentiel de formations ou pour les contenus)

**Contexte** : plusieurs structures agissant pour le déploiement de l'agroécologie (Pour une Agriculture du Vivant, Fermes d'Avenir, Ver de Terre Production, et d'autres) ont décidé de mutualiser leurs compétences pour organiser et mettre à disposition les savoirs sur les différents chemins de la transition, au sein d'un portail open-source. Le portail vise à répondre aux besoins de tous les acteurs de la transition et des filières agricoles et alimentaires (tels que les agriculteurs, conseillers agricoles, acteurs de l'aval, porteurs de projet), en donnant à voir des cas d'application, des contenus techniques et des contenus génériques sur les systèmes de production. Les contenus sont à visée des professionnels, mais accessibles à tous en open source.

## Nos objectifs à travers ce portail de connaissances :

- Mettre à disposition **du plus grand nombre** du contenu de **sensibilisation et de formation ciblée sur l'agroécologie**
- **S'inscrire dans une démarche de coopération** en mettant en avant **divers partenaires** ayant des démarches **complémentaires** porteuses de sens, pour apporter une solution concrète, globale et réaliste permettant la transition agricole et alimentaire.

**EXIGENCE, RESPECT, INCLUSION et HUMILITÉ** sont les valeurs partagées par les contributeurs de la plateforme, qu'il s'agisse d'agriculteurs ou de structures d'accompagnement (acteurs du conseil et de la formation).

- **EXIGENCE** : Nous valorisons des parcours d'agriculteurs.eurs qui s'inscrivent **dans une démarche ambitieuse de progrès holistique sur leur système de production, soutenue par des indicateurs de résultats**. Cette démarche doit apporter simultanément des réponses aux enjeux du climat, de la régénération des sols, de la biodiversité, de l'eau, de la santé globale, de sécurité alimentaire, de la juste rémunération et des conditions de travail des personnes et de la relocalisation de l'alimentation.
- **EXIGENCE** : la transition s'appuie sur **des principes agronomiques** en accord avec les piliers de l'agroécologie et en particulier ceux-ci :
  - la réduction voire la suppression des intrants;
  - la couverture permanente du sol par du végétal ;
  - la réduction voire la suppression du travail du sol ;
  - le retour des arbres dans les parcelles agricoles.

Ainsi nous visons un idéal d'agriculture résiliente, c'est à dire rémunératrice, biologique, de conservation, de régénération, respectueuse des humains et de la nature.

- **EXIGENCE** : nous sommes garants de la **qualité des contenus** mis en avant, et de la **transparence** des informations en matière de fiabilité des données, d'impact réel sur les résultats (GES, biodiversité, santé, rémunération ...), de conditions de reproductibilité des pratiques.

- **RESPECT** : Nous accompagnons des agricultrices.eurs, **dans le respect de leur parcours de transition agroécologique** (nous ciblons autant les plus avancés que celles et ceux qui sont en début de transition)
- **INCLUSION** : Nous considérons **toutes les échelles et modes de production**, qu'il s'agisse de circuits courts et de proximité, ou de circuits longs. D'agriculture biologique ou de conservation. Ou encore de microfermes et de grandes fermes. Chaque échelle apporte ses réponses sur le niveau d'ambition, la capacité d'expérimentation et l'impact sur les résultats.
- **HUMILITÉ** : Dans une logique d'amélioration continue, dans un contexte environnemental instable (en particulier le contexte de changement climatique), et sur des activités qui fonctionnent avec le vivant, les contributeurs ne se positionnent pas comme des donneurs de leçons sur des pratiques abouties, mais **partagent leur vision et leur parcours avec humilité**.

## Conditions de référencement des formations / organismes de formation sur le portail

### A quoi sert cette liste ?

- Valider ou refuser l'entrée d'un nouveau dispositif de formation sur des motifs factuels
- Servir de référentiel à un modérateur de la plateforme ou un comité de coordination en cas de désaccord interne
- Eviter d'aboutir à une plateforme "fourre-tout", où on retrouverait des pratiques abusivement rattachées à l'agroécologie, ou des pratiques qui concernent l'agriculture "en général"

### Il faut cocher tous les critères pour intégrer la plateforme :

Critères	OK/NOK
<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'agroécologie au sens de la charte, c'est à dire cohérente avec les principes agronomiques indiqués, est une dominante dans le positionnement de l'OF</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les formations portent sur des pratiques agricoles qui sont spécifiques à l'agroécologie (<i>pas à l'agriculture en général</i>)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'OF propose un déroulé pédagogique et des objectifs pédagogiques explicites (<i>à l'inverse, pas de chaine YouTube avec des contenus épars</i>)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les formations concernent l'enseignement agricole, une activité agricole professionnelle, dont le paysagisme professionnel, et les projets agricoles portés par les collectivités (<i>à l'inverse, pas de formation dédiée exclusivement au jardinage / potager individuel ou aux écolieux auto-suffisants</i>),</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les formations proposent un dispositif d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les contenus transversaux (posture professionnelle, management, juridique, économique, marketing...) doivent être rattachés à une thématique agroécologique. Les formations portent sur des contenus appliqués (techniques et systémiques) (<i>à l'inverse pas de formation globales sur les systèmes alimentaires durables en général, sur l'animation territoriale</i>)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>

### Critères non discriminants :

1. L'organisme n'est pas forcément un OF certifié.
2. Le contenu des formations peut être gratuit ou payant (ce sont les contenus créés par nous, pour les besoins de la PF, qui seront gratuits).
3. Les formations peuvent être en cours de création (pas forcément déjà éprouvées).
4. L'organisme n'est pas forcément français. La langue n'est pas forcément en français.
5. Les formations peuvent être certifiantes, diplômantes, qualifiantes, ou non